

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2024 À 16h31 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1

Vicky Bombardier, siège no 2

Daniel Lacroix, siège no 3

Dany Boyer, siège no 4

Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Dany St-Amant, siège no 5

Sont également présents :

Me Julie Waite, greffière

M. Francis Godbout, inspecteur municipal

### CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

#### Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 17 décembre 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

---

Me Julie Waite, greffière

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET INTEGRÉ , LOT 6 649 674, RUE BERNIER – AUTORISATION D'UN RAPPORT BÂTIMENT–TERRAIN INFÉRIEUR AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**
5. **INTENTION DE LA VILLE DE VALCOURT – SERVICES EN INGÉNIERIE OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**
6. **EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ TEMPORAIRE À LA PATINOIRE EXTÉRIEURE**
7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**422-24-12-19**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

**423-24-12-19**

Note de la séance :

*Avant que les membres du conseil ne soient appelés à se prononcer sur la demande de dérogation mineure, monsieur le maire invite les personnes intéressées à faire connaître leurs commentaires.*

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET INTEGRÉ , LOT 6 649 674, RUE BERNIER – AUTORISATION D'UN RAPPORT BÂTIMENT-TERRAIN INFÉRIEUR AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour autoriser la construction d'un projet intégré qui aurait un rapport de densité immeuble/terrain de 946,39 m<sup>2</sup> alors que le règlement exige 1 500 m<sup>2</sup> pour le lot 6 649 674, rue Bernier;

ATTENDU QUE le rapport de densité unité/terrain du lot 6 649 674, rue Bernier, est conforme au règlement municipal de zonage;

ATTENDU QUE le refus de la demande de dérogation mineure n'est pas susceptible d'entraîner un préjudice sérieux au propriétaire de l'immeuble, puisqu'un enjeu monétaire n'entraîne pas un tel préjudice;

ATTENDU QUE le projet respecte les autres normes du règlement de zonage;

ATTENDU QUE la demande est conforme au plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE l'objet de la demande n'aggrave pas les risques en matière de sécurité publique et de santé publique;

ATTENDU QUE la demande ne porte pas un caractère mineur puisque cette demande est d'environ 40 % plus dense que la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure suivante :  
Autoriser la construction d'un projet intégré qui aurait un rapport de densité immeuble/terrain de 946,39 m<sup>2</sup> alors que le règlement exige 1 500 m<sup>2</sup> pour le lot 6 649 674, rue Bernier.

ADOPTÉE »

**424-24-12-19**

**INTENTION DE LA VILLE DE VALCOURT – SERVICES EN INGÉNIERIE OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après FQM) a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service ;

ATTENDU QUE la Ville effectue la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique;

ATTENDU QUE la Ville préfère mandater elle-même les ingénieurs qui travaillent dans ses dossiers municipaux;

ATTENDU QUE, par conséquent, la Ville veut se retirer de l'entente avec la FQM puisqu'elle n'utilise pas ses services professionnels en ingénierie et infrastructure;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal informe la FQM de son retrait de l'entente d'ingénierie et infrastructures (fourniture de services techniques) se terminant le 31 décembre 2025;

QUE la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE »

**425-24-12-19**

**EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ TEMPORAIRE À LA PATINOIRE EXTÉRIEURE**

ATTENDU les besoins en ressources humaines à la patinoire extérieure pendant la période hivernale 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt embauche temporairement madame Sarah-Maude Houle à titre de préposée temporaire à la patinoire extérieure, pour la saison hivernale 2024-2025, et ce, selon les conditions d'embauche prévues à la recommandation du directeur des loisirs de la Ville.

ADOPTÉE »

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**426-24-12-19**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Initiales du Maire  
**534**  
Initiales du Greffier

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 16 h 38.

ADOPTÉE »

\_\_\_\_\_  
Pierre Tétrault, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Julie Waite, Greffière